CONDITIONS GÉNÉRALES POUR MEMBRES DE MYWORLD

Version : Mars 2024

Préambule

A. myWorld International AG, société enregistrée à Grazbachgasse 87-91, 8010 Graz, Autriche, numéro d'enregistrement FN 389134g, et ses filiales gèrent dans le monde entier un Benefit Program ("***Benefit Program***") qui permet aux clients participants ("***membres***") de recevoir des prestations ("***Benefit***s") en achetant des biens, des services, des voyages, etc. ("***Achats***") sur la plateforme en ligne myWorld, avec des marchands de fidélité en ligne et locaux (ensemble "***myWorld et marchands defidélité*** "). myWorld International AG et/ou ses filiales peuvent également travailler avec des partenaires de coopération appropriés, entre autres, pour le traitement et la mise en œuvre du Benefit Program.

B. Les membres sont enregistrés auprès de myWorld International AG ("***myWorld***"), ce qui leur permet d'acheter des biens, des services, des voyages, etc. auprès de myWorld et des marchands de fidélité et, par conséquent, de générer Benefits dans le cadre du Benefit Program.

C. Toute condition figurant dans les conditions générales de vente se trouve à la fin des conditions générales de vente, à l'annexe 1. Les conditions figurant dans les présentes conditions générales de vente sont contraignantes.

1. But du contrat

1.1 Conformément aux Conditions générales pour les *Membres* de *myWorld*, un *Membre* est autorisé à participer au *Benefit Program* et de recevoir les *Benefits* associés. Les *Membres* peuvent acheter chez *myWorld* et chez les *Entreprises Partenaires*. L'inscription et la participation au *Benefit Program* sont gratuites pour le *Membre*.

2. Établissement du contrat

2.1 En vous inscrivant, vous devenez *Membre* de *myWorld* et recevez un numéro d'identification personnel et non transférable ("***ID Membre***"). Ce numéro vous donne le droit de participer au *Benefit Program*.

2.2 Un *Membre* garantit que les informations qu'il a fournies à *myWorld* sont correctes et s'engage à indemniser et à dégager *myWorld* de toute responsabilité en cas d'informations fautives. Un *Membre* s'engage à informer, sans délai, *myWorld* de toute modification des données personnelles fournies lors de l'inscription (notamment l'adresse, l'adresse e-mail, les coordonnées bancaires, le numéro de téléphone, etc.)

2.3 Chaque personne physique ou morale n'est autorisée à s'inscrire qu'une seule fois (c'est-à-dire un seul *ID Membre*). Pour s'inscrire, un *Membre* doit indiquer une adresse personnelle ou professionnelle (siège social). Si un *Membre* tente de s'inscrire plus d'une fois dans le but d'obtenir des *Benefits* supplémentaires, *myWorld* se réserve le droit de mettre fin à la relation contractuelle pour un motif valable et de révoquer tout Benefit obtenu de cette manière. Si un *Membre* s'inscrit plus d'une fois, le dernier *ID Membre* sera supprimé. Tous les *Benefits* seront révoqués.

3. *Benefit Program*

3.1 En effectuant un *Achats* sur *myWorld* et auprès d'une *Entreprise Partenaire*, un *Membre* acquiert des *Benefits* conformément aux conditions générales pour *Membres myWorld*. Les *Benefits* et leurs conditions respectives sont décrits plus en détail dans la clause 5.

3.2 Afin de pouvoir accorder des *Benefits* aux *Membres* pour leurs *Achat*s, *myWorld* conclut des contrats avec des *Entreprise Partenaires*. Les Entreprises Partenaires actuelles et les *Benefits* qui leur sont associés sont listés en ligne sur le site www.myWorld.com.

3.3 Le *Membre* dispose des options suivantes pour enregistrer ses *Achat*s : la *myWorld* Card, l'application *myWorld* ou via le profil du *Membre* sur le site internet de *myWorld*.

3.4 L'*Entreprise Partenaire* envoie toutes les données d'*Achat* et/ou de facturation à *myWorld* pour le calcul des avantages qui en résultent.

4. *Shopping en ligne*

4.1 Le *Membre* peut se connecter sur www.myworld.com ou via l'application *myWorld* en utilisant ses données d'accès et sélectionner la boutique en ligne souhaitée sur *myWorld* ou une *Entreprise Partenaire* ou effectuer l'achat directement depuis la boutique en ligne. L'achat chez la boutique en ligne partenaire peut uniquement être enregistré si le système du *Membre* autorise les cookies pendant le processus d'achat et n'utilise pas de bloqueurs d'annonces ou de scripts. Les *Membres* peuvent en savoir plus sur les Achats effectués auprès des Partenaire en ligne en consultant les FAQ à l'adresse www.myworld.com.

4.2 Les *Membres* ont le droit d'annuler un contrat d'achat à distance ou en dehors d'un espace de vente ou tout contrat conclu avec une agence endéans les deux semaines sans motivation (délai légal d'annulation pour achat à distance). L'accréditation des *Benefits* correspondants aux achats effectués via shopping en ligne requiert la conformité au point 5.3, à savoir que le délai légal d'annulation de l'achat à distance est échu, et que le *Membre* n'a pas procédé à l'annulation.

4.3 Le *Membre* a droit aux *Benefits* exclusivement pour les Achats dans les boutiques en ligne des E*ntreprises Partenaires* qui figurent sur le site Web www.myworld.com pour le pays où se trouve l'adresse du domicile ou commerciale du *Membre* (selon l'inscription).

4.4 *myWorld* n'a pas d'influence sur l'aménagement des boutiques en ligne des *Entreprises Partenaires* (accessibles via hyperliens) et n'en est pas responsable non plus. Si les sites Web, accessibles via hyperliens, contiennent des contenus illégaux ou autrement contraires aux bonnes mœurs, *myWorld* s'en distancie explicitement.

5. ***Benefits***

5.1 Les avantages respectifs accordés sont listés sur le site www.myworld.com. Il est conseillé aux *Membres* de consulter régulièrement le site web *myWorld* pour connaître l'état des conditions applicables aux Entreprises Partenaires respectifs. *myWorld* se réserve le droit de modifier à tout moment les avantages accordés par les Entreprises Partenaires. Les conditions qui s'appliquaient au moment où le *Membre* a payé l'achat en totalité seront utilisées pour calculer les avantages dus au membre

5.2 *myWorld* se réserve le droit de déroger aux principes énoncés ici dans le cadre de promotions spéciales. *myWorld* souhaite offrir à ses *Membres* la plus grande sélection possible d'opportunités d'achat chez les Entreprises Partenaires et convenir de réductions substantielles avec ces derniers afin d'offrir des *Benefits* substantiels aux *Membres*. Si des conditions différentes sont convenues avec une *Entreprise Partenaire* sous forme de promotions spéciales (comme cela peut être le cas pour des *Achats* atypiques tels que des contrats de téléphonie mobile ou des arrangements de voyage), *myWorld* y fera référence séparément sur www.myworld.com.

5.3 Pour que les *Benefits* soient crédités, l'achat doit être entièrement payé par le *Membre* et le droit légal d'annulation d'achat sans raison ne doit plus exister, c'est-à-dire que toute période de retrait existante doit avoir expiré. Si ces conditions sont remplies, l'*Entreprise Partenaire* confirmera et signalera l'achat à *myWorld*. Les *Benefits* des Achats effectués qui ont été signalés à *myWorld* avant 23h00 dimanche par l'*Entreprise Partenaire* seront crédités au *Membre* (avantages). *myWorld* oblige les Entreprises Partenaires à signaler l'achat au plus tard dans les trois mois suivant la date à laquelle les exigences de la présente clause sont satisfaites. Le crédit des *Benefits* au *Membre* ne sera possible qu'après que l'*Entreprise Partenaire* l'ait signalé à *myWorld*.

5.4 Si le *Membre* effectue des Achats auprès d'Entreprises Partenaires à l'étranger (localement ou en ligne), le Cashback peut d'abord être indiquée sur le compte de paiement dans la devise étrangère correspondante. Dès confirmation de l'achat par l'*Entreprise Partenaire*, le montant repris dans le profil du *Membre* concerné sera automatiquement converti dans la devise du pays du *Membre* selon le taux de référence de la Banque centrale européenne ou de toute autre banque concernée à la date de réception du paiement par l'*Entreprise Partenaire*. La clause 4.3 reste inchangée, c'est-à-dire que les *Benefits* ne sont accordés que pour les Achats à l'étranger (par exemple les Entreprises Partenaires en ligne) qui sont répertoriés sur le site web *myWorld* du *Membre* concerné.

5.5 Les *Benefits* sont basés sur les conditions convenues dans le contrat entre *myWorld* et l'*Entreprise Partenaire* concernée et peuvent donc varier. Les *Benefits* peuvent prendre la forme de Cashback, de Shopping Points ou d'autres promotions.

5.5.1 *Cashback*: Le *Membre* peut recevoir du Cashback pour les Achats effectués dans le cadre du *Benefits Program*, dont le pourcentage respectif par produit ou par *Entreprise Partenaire* est indiqué sur www.myworld.com. Les Achats individuels peuvent être exclus de l'octroi de Cashback. Le Cashback correspond à une remise obtenue sur un Achat propre et est accordé sous la forme d'un avoir pouvant être utilisé par la suite au sein du groupe myWorld.

5.5.2 *Shopping Points:* Le membrepeut recevoir Shopping Points pour Achatsréservés dans le Benefit Program, le pourcentage respectif par produit ou par marchand de confianceest indiqué sur le site www.myworld.com et peut être suivi par le membredans l'espace Espace membre connecté. Particuliers Les Achatspeuvent être exclus de l'octroi de Shopping Points. Le nombre de Shopping Points crédités dépend des éléments suivants d'achatainsi que des conditions associées à chaque Marchand Fidèle. Le nombre spécifié de Shopping Points peut être échangé par le membresur le site myWorld et les marchands de fidélité. Shopping Points n'ont pas de valeur nominale fixe. Shopping Points ne peut être payé en espèces ou transféré à une autre personne contre rémunération. Shopping Points qui sont collectés du 1.1. au 30.06., peuvent être utilisés jusqu'au 31.12. de la même année, sinon ils seront périmés. Shopping Points qui sont collectés du 01.07. au 31.12., peuvent être utilisés jusqu'au 30.06. de l'année suivante, sinon ils seront périmés.

6. ***Espace personnel du Membre***

6.1 *myWorld* fournira gratuitement à chaque *Membre* son propre espace personnel sur www.myworld.com, où les Achats effectués et les informations sur les *Benefits* du *Benefits Program* peuvent être consultés à tout moment après avoir entré un nom d'utilisateur et un mot de passe. En cas d'indisponibilité des sites web *myWorld* et de la zone de connexion à www.myworld.com, *myWorld* n'est responsable que conformément à la clause 10.

6.2 Le *Membre* doit conserver de manière sûre et confidentielle ses données d'accès à sa zone personnelle de *Membre* (nom d'utilisateur, mot de passe et code PIN). Les tiers ne doivent pas avoir accès à ces informations. Un *Membre* peut modifier ses paramètres personnels à tout moment sur www.myworld.com (zone de connexion).

6.3 Le *Membre* s'engage à notifier immédiatement à *myWorld* toute utilisation abusive de son accès en ligne. Après le blocage immédiat de son accès, le *Membre* recevra à son tour les modifications de ses données de connexion par SMS, e-mail ou par courrier. *myWorld* ne sera pas responsable des dommages causés au *Membre* suite à une utilisation abusive, sauf dans les cas spécifiés à l'article 10.

7. Changement ou attribution d'un recommandeur

7.1 Les *Membres* peuvent, à tout moment, changer un recommandeur existant ou s'en faire attribuer un en désignant un autre *Membre* comme recommandeur. Le recommandeur nouvellement nommé doit donner son consentement à ce changement ou à cette affectation.

8. Protection de la vie privée

8.1 *myWorld s'engage à respecter la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée concernant le traitement des données personnelles.* Pour autant que l'exécution du *Benefit Program* exige le calcul des *Benefits, myWorld* collecte, conserve et traite des données personnelles des *Membres* comme des données relatives au comportement de shopping et les achats effectués par les *Membres*, *myWorld* étant responsable de la protection de la vie privée. Pour autant que le *Membre* en donne l'autorisation, *myWorld* utilise les données des *Membres* également pour envoyer au *Membre* des informations personnalisées sur l'assortiment et les produits de *myWorld* et des *entreprises partenaires*.

8.2 Toutes les demandes d'informations, de modification ou de suppression des données sont adressables directement à myWorld International AG, Grazbachgasse 87-91, 8010 Graz, Autriche.

8.3 Veuillez trouver dans la déclaration sur la vie privée sur le site Web www.myworld.com d'autres dispositions pertinentes pour la protection de la vie privée qui sont importantes lors de l'utilisation du site Web myWorld.

8.4 *myWorld* utilise des technologies de sécurité reconnues internationalement afin de protéger les données des *Membres* contre tout accès par des personnes non autorisées. Pour la sécurité des données envoyées via Internet, *myWorld* n'est responsable que conformément au point 10.

9. Non-respect des obligations

9.1 Les prestations à fournir par *myWorld* se limitent à exécuter le *Benefits Program* comme décrit dans les Conditions Générales pour *Membres* de *myWorld*.

9.2 Les droits et obligations relatifs aux Achats effectués par le *Membre* auprès des *entreprises partenaires* sont valables exclusivement pour les *entreprises partenaires* concernées. Par conséquent, *myWorld* n'accepte après contraction d'un contrat avec l'*Entreprise Partenaire* aucune garantie ni responsabilité pour les obligations des *entreprises partenaires*, à savoir en cas d'éventuel non-respect ou de respect défaillant par l'*Entreprise Partenaire*.

10. Responsabilité

10.1 *myWorld* est responsable sans limites du préjudice consécutif au décès et lésions corporelles ou préjudice à la santé qui est dû au non-respect des obligations par *myWorld* intentionnellement ou par négligence. Pour tout autre préjudice qui est dû au non-respect des obligations par *myWorld* intentionnellement ou par grave négligence, *myWorld* est également responsable sans limites.

10.2 En cas de préjudice consécutif au non-respect des obligations par simple négligence, qui sont fondamentales pour une exécution convenable et correcte du contrat, et au respect desquelles le *Membre* par conséquent se fie et peut se fier (obligations cardinales), *myWorld* est uniquement responsable du préjudice typique et prévisible.

10.3 Toute autre réclamation de préjudice est exclue sous réserve du point 10.5. Ceci est valable notamment pour autant que *myWorld* n'ait aucun tort, tel que :

(a) interruptions de l'accessibilité du *Membre* à Internet ;

(b) autres pannes techniques et électroniques (i) pendant la communication des données via Internet ainsi que (ii) lors de l'utilisation du portail Internet de *myWorld*, les services SMS de *myWorld* et les applications de *myWorld* pour appareils finaux mobiles, pour autant que *myWorld* ne soit pas responsable de ces pannes ;

(c) pannes techniques et électroniques dont *myWorld* n'est pas responsable, qui empêchent l'inscription des Achats effectués dans le cadre du *Programme Cashback World* (à savoir la panne éventuelle de la traçabilité et les pertes de données consécutives) ;

(d) non-disponibilité des réseaux mobiles ou des terminaux ;

(e) fonctionnement défaillant des appareils mobiles finaux du *Membre*.

Le contrat relatif à l'achat de marchandises ou le contrat relatif à la prestation de services, de voyages, etc. est exclusivement établi entre le *Membre* et l'*Entreprise Partenaire* concernée.

10.4 Pour autant que la responsabilité de *myWorld* soit limitée ou exclue, cette limitation ou exclusion vaut également pour la responsabilité personnelle des salariés, représentants légaux et auxiliaires de *myWorld*.

10.5 Si la responsabilité de *myWorld* conformément à ce point est limitée ou exclue, la responsabilité de *myWorld* est intégralement valable conformément aux dispositions légales contraignantes de la loi sur la responsabilité du produit pour cause de dissimulation délibérée d'une défaillance et cautionnement de conformité de l'état d'une chose.

11. Résiliation de la relation contractuelle par le *Membre*

11.1 Le *Membre* est en droit de résilier la relation contractuelle avec *myWorld* à tout moment en adressant une notification écrite. Du reste, dans le cadre de la relation contractuelle en cours, le *Membre* n'est pas tenu d'effectuer des Achats ou de déployer d'autres activités.

11.2 Lors de résiliation de la relation contractuelle, le *Membre* a exclusivement le droit aux *Benefits* issus du *Benefits Program* qui étaient déjà créés au moment de la résiliation du contrat, c.-à-d. pour autant que l'achat qui donne droit au *Cashback* a déjà été effectué au moment de la résiliation du contrat. Les *Shopping Points* reçus jusqu'à cet instant expirent en principe lors de la résiliation de la relation contractuelle. Si toutefois le *Membre* résilie la relation contractuelle pour un motif grave, le *Membre* peut encore échanger les *Shopping Points* reçus durant une période de huit semaines après résiliation du contrat conformément au point 5.

12. Résiliation de la relation contractuelle par myWorld

12.1 La relation contractuelle est résiliable par *myWorld* normalement, c.-à-d. sans motif, en respectant un délai de préavis de 30 jours ou pour motif grave avec effet immédiat. Est considéré comme motif grave, outre l'atteinte considérable aux intérêts économiques ou à la réputation de *myWorld* ou des *entreprises partenaires* concernées, notamment le non-respect des obligations contractuelles importantes. Relèvent des obligations contractuelles importantes, les obligations du *Membre* telles que visées aux points 2.2, 2.3.

12.2 Le *Membre* indemnisera et préservera *myWorld* des actions intentées par des tiers, en cas d'infraction délibérée à ces dispositions. Ceci vaut également pour les frais de défense contre pareilles actions intentées par des tiers. Du reste, *myWorld* est en droit de répercuter sur le *Membre* tout préjudice que *myWorld* subit suite au non-respect des obligations par le *Membre*, y compris les frais de l'éventuelle procédure judiciaire.

12.3 Lors de la résiliation de la relation contractuelle, le *Membre* a exclusivement le droit aux *Benefits* issus du *Benefit Program* qui étaient déjà créés au moment de la résiliation du contrat, c.-à-d. pour autant que l'achat qui donne droit au *Cashback* était déjà effectué au moment de la résiliation du contrat.

12.4 Si *myWorld* résilie la relation contractuelle avec effet immédiat pour un motif grave qui n'est pas imputable au *Membre*, le *Membre* peut encore échanger les *Shopping Points* reçus jusque-là durant une période de 8 semaines après résiliation du contrat conformément au point 5. Du reste, les *Shopping Points* déjà reçus expirent lors de la résiliation du contrat.

13. Dispositions générales

13.1 Le *Membre* est exclusivement avec l'autorisation écrite préalable en droit de céder à des tiers ou de les utiliser comme sécurité, les éventuelles créances de *myWorld* (ou les droits qui découlent de la participation au *Benefit Program*).

13.2 La participation au *Benefit Program* engendre uniquement une relation d'échange et par conséquent aucune relation relevant du droit des sociétés entre le *Membre* et *myWorld*, et aucune adhésion d'une association n'est établie.

13.3 Les dispositions individuelles établies dans des cas particuliers prévalent à tout instant sur les Conditions Générales pour Membres de myWorld. Concernant le contenu de pareilles dispositions, un contrat écrit ou une confirmation écrite de *myWorld* est déterminant. On part du principe que les parties n'ont pas établi de dispositions verbales. *myWorld* est en droit également d'envoyer par SMS ou courriel au *Membre* les déclarations relatives au contrat et les informations requises pour l'exécution du contrat, pour autant que le *Membre* ait communiqué les données de contact correspondantes, et qu'il n'y voit aucune objection.

13.4 Les modifications des Conditions Générales pour Membres de myWorld envoyées par écrit au *Membre* et des autres conventions contractuelles entre le *Membre* et *myWorld* sont considérées comme acceptées par le *Membre* si le *Membre* ne s'y oppose pas dans les 30 jours qui suivent la réception des modifications envoyées par écrit. *myWorld* attirera particulièrement l'attention du *Membre* dès le début du délai que celui-ci accepte les modifications apportées aux conditions générales qui lui ont été transmises, s'il ne s'y oppose pas dans le délai convenu par écrit. Les modifications apportées aux conditions générales ne sont considérées comme acceptées par le *Membre* que lorsque cette information lui a été effectivement transmise.

13.5 Pour autant que le contrat utilise des indications spécifiques au genre, celles-ci portent tant sur les femmes que les hommes et les personnes morales.

13.6 Si des dispositions distinctes des Conditions Générales pour *Membres* de myWorld étaient entièrement ou partiellement caduques ou inexécutables, cela n'affecte en rien la validité des autres dispositions.

13.7 La relation contractuelle est régie par le droit belge. L'applicabilité du droit de la vente de la convention de l'ONU est exclue.

13.8 L'inscription et la participation au *Benefit Program* sont possibles à partir de l'âge de 14 ans. Jusqu'au moment où la personne est majeure, l'autorisation écrite du représentant légal est requise.

13.9 Le *Membre* est tenu de s'acquitter personnellement de tous les prélèvements, frais, taxes, etc. consécutifs à l'utilisation des *avantages d'achat* pour le *Membre*.

Annexe 1
Définition des termes

"Membres" *sont toutes les personnes physiques ou morales qui ont conclu un contrat avec myWorld pour la conclusion d'une adhésion conformément aux conditions générales et qui restent en tant que telles jusqu'à la résiliation du contrat.*

« Achats » *sont des achats de biens, de services, de voyages, etc. chez myWorld et les Entreprises Partenaires*

« Entreprises Partenaires » *sont des entreprises qui ont une relation contractuelle avec myWorld et chez lesquelles les Membres peuvent recevoir des avantages dans le cadre du Benefit Program en achetant des biens, des services, des voyages, etc.*

« Benefits » *sont autant d'avantages que le membrereçoit ou est éligible à recevoir en effectuant un achatdans le Benefit Program. Benefits dans ce contexte peut être Cashback, Shopping Points et d'autres promotions accordées par myWorld.*

« Benefit Program » *est le programme géré par myWorld qui permet aux Membres de recevoir des avantages en achetant des biens, des services, des voyages, etc. chez myWorld et les Entreprises Partenaires.*

« myWorld Card » *est disponible sous forme de carte plastique ou de carte virtuelle (en ligne). Elle n'est pas un moyen de paiement, mais sert uniquement à enregistrer les données d'achat.*

« ID Membre » *est un numéro unique attribué par myWorld qui sert à identifier le Membre et à enregistrer les achats chez myWorld et les Entreprises Partenaires.*

« Cashback » *est l'avantage décrit plus en détail dans la clause 5.*

« Shopping Points » *sont les avantages décrit plus en détail dans la clause 5.*

« Profil » ou « Espace Personnel du Membre » *est la zone de connexion du Membre concerné, décrite plus en détail à la clause 6 sur les sites web myWorld (www.myworld.com).*

« Recommandeur » *est un Membre (Entreprise Partenaire, partenaire de coopération, etc.) qui a recommandé un autre membre ou qui est noté par myWorld comme recommandant le Membre concerné en vertu de l'une des exigences de la clause 7.*